AR Prefecture

017-211702410-20240216-D20240216-DE Reçu le 16/02/2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE MONTGUYON **DELIBERATION N° 2024/16**

Séance du 15 février 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 15 février, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Julien MOUCHEBOEUF,

NOMBRES DE MEMBRES			
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés	
19	16	16	
		Pour :	16
		Contre :	0
		Abstentions :	0

Etaient présents : MOUCHEBOEUF Julien, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, NClaire RAMBEAU-LEGER, Christophe METREAU, Didier MOUCHEBOEUF, Carine MOULY, Marie BERNARD, Sophie BRODUT, Gaëtan BUREAU, Raymond NUVET, Marc LIONARD et Simone ARAMET

## Procuration(s):

Etai(en)t absent(s): Nathalie CHATEFAU

Date de la convocation 09 février 2024

Etai(en)t excusé(s):

Charlotte DENIS-CUVILLIER et Claude NEREAU

Date d'affichage 16 février 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance : en Préfecture le

Simone ARAMET

16 février 2024

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

et publication du

16 février 2024

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

<u>Investissement</u>

Dépenses

1 843 789,97

Recettes

1 843 789,97

**Fonctionnement** 

Dépenses

2 995 545,85

Recettes

2 995 545,85

Pour rappel, total budget:

Investissement

Dépenses Recettes

1 843 789,97 (dont 0,00 de RAR) 1 843 789,97 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses Recettes

2 995 545,85 (dont 0,00 de RAR) 2 995 545,85 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Montguyon, le 15 février 2024

en MOUCHEBOEUF

le(s) secrétaire(s) de séance

Thoms